



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 26 mars 2024
à 20 heures 00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 février 2024,
- Décisions du Maire,
- Proposition d'achat du pavillon situé 1 rue des chardons bleus - 50270 SURTAINVILLE,
- Fixation de trois loyers pour la boulangerie de Surtainville,
- Création d'un budget annexe pour la Boulangerie de Surtainville,
- Dépenses à imputer au compte 6232 - Fêtes et cérémonies,
- Manifestations 2024,
- Convention pluriannuelle 2024-2025-2026 de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique pour l'école de "la Source" avec l'Académie de Normandie,
- Accueil Loisirs des Mineurs de Surtainville 2024,
- Compte-rendu de la commission communale " Environnement - Cours d'eau - Voirie " du 28 février 2024,
- Personnel,
- Demande de coupe de sapins situés sur le stade municipal,
- Classement 2024 des gîtes vacances,
- Adhésion 2024 à l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL),
- Pôle de Proximité des Pieux - Services Communs - Tarifs des repas pour l'association Union Sportive Ouest Cotentin (USOC),
- Informations et questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait SURTAINVILLE, le 21 mars 2024



Le Maire,

Odile THOMINET